

RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE

Checklist du candidat.

VÉRIFICATION DE LA RECEVABILITÉ DU PROJET

1. Tous les ESSMS parties au projet sont éligibles.
2. Le nombre minimum d'ESSMS par projet est respecté.
3. Tous les ESSMS parties au projet ont un numéro FINESS géographique.
4. Le porteur du projet a un numéro SIRET.
5. Le projet concerne une nouvelle opération.
6. Aucun des ESSMS parties au projet n'a bénéficié d'un financement européen pour cette opération.
7. Aucun des ESSMS parties au projet n'a bénéficié d'un précédent financement ESMS Numérique.
8. Aucun des ESSMS partie au projet n'a bénéficié d'un financement SONS pour une autre solution que celle retenue ou envisagée pour cette opération.
9. Tous les ESSMS parties au projet seront équipés de la même solution logicielle.
10. La solution logicielle est référencée Ségur ou en cours de référencement